



**CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MINGAN
MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ DE SEPT-RIVIÈRES**

PROCÈS-VERBAL de la séance spéciale du conseil de la Municipalité régionale de comté de Sept-Rivières, tenue le lundi, 25 mai 2026 à 11 h 00 au 1166, boulevard Laure, à Sept-Îles, à la salle du conseil de la MRC de Sept-Rivières

PRÉSENCES :

Le préfet et maire de la Ville de Sept-Îles monsieur Benoit Méthot
La conseillère de comté madame Manon Langlois
Le conseiller de comté monsieur Daniel Camiré
La conseillère de comté madame Josée Pedneault

ABSENCE(S) :

La préfète suppléante et mairesse de la Ville de Port-Cartier madame Danielle Beaupré

SONT AUSSI PRÉSENTS :

La directrice générale et greffière-trésorière madame Elisabeth Chevalier
La directrice générale adjointe - Services administratifs et greffière-trésorière adjointe madame Joanne Parent
La directrice des affaires juridiques Me Isabelle Blouin

Ouverture de la séance

Le préfet monsieur Benoît Méthot, constate qu'il y a quorum et procède à l'ouverture de la séance spéciale à 11 h 02.

2026-05-2129

Adoption de l'ordre du jour de la séance spéciale du lundi 25 mai 2026

IL EST PROPOSÉ PAR la conseillère de comté madame Manon Langlois,

ET UNANIMEMENT RÉSOLU :

QUE le conseil de la MRC de Sept-Rivières adopte l'ordre du jour de la séance spéciale du lundi 25 mai 2026.

2026-05-2130

MRC7R-DG-2026-100 - Services professionnels pour effectuer un bilan de santé du siège administratif de la MRC de Sept-Rivières : octroi et financement

ATTENDU l'appel d'offres MRC7R-DG-2026-100 « Services professionnels pour effectuer un bilan de santé du siège administratif de la MRC de Sept-Rivières » déposé sur SEAO le 25 mars 2026;

ATTENDU QU'une seule soumission a été reçue et que celle-ci est conforme.

IL EST PROPOSÉ PAR la conseillère de comté madame Josée Pedneault,

ET UNANIMEMENT RÉSOLU :

QUE le contrat MRC7R-DG-2026-100 « Services professionnels pour effectuer un bilan de santé du siège administratif de la MRC de Sept-Rivières » soit octroyé à l'entreprise GIDexperts inc. et ce, au montant de 54 500 \$ plus les taxes applicables;

QUE les sommes nécessaires soient prises dans l'excédent de fonctionnement accumulé affecté – Réaménagement MRC;

QUE le conseil de la MRC de Sept-Rivières autorise le préfet et la direction générale à signer le contrat et tout autre document s'y rattachant.

2026-05-2131

Adoption de projets retenus dans le cadre du Fonds québécois d'initiatives sociales (FQIS)

ATTENDU QUE le ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale (MTESS) et la Municipalité régionale de comté de Sept-Rivières ont signé une entente qui a pour objet de favoriser la mise en place de projets innovateurs ou inspirés des meilleures pratiques qui permettront de lutter efficacement contre la pauvreté et l'exclusion sociale;

ATTENDU les recommandations du comité d'analyse concernant les projets.

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller de comté monsieur Daniel Camiré,

ET UNANIMEMENT RÉSOLU :

QUE le conseil de la MRC de Sept-Rivières retienne le projet « FQIS-2026-01 Nuances humaines » de l'organisme Module d'épanouissement à la vie de Sept-Îles, présenté dans le cadre du Fonds québécois d'initiatives sociales – Alliances pour la solidarité et autorise une aide financière maximale de 12 000 \$;

QUE le conseil de la MRC de Sept-Rivières retienne le projet « FQIS-2026-03 Coordination et développement d'un milieu de vie 24/7 pour les personnes en situation d'itinérance à Sept-Îles » de l'organisme Centre d'intervention le Rond-Point, présenté dans le cadre du Fonds québécois d'initiatives sociales – Alliances pour la solidarité et autorise une aide financière maximale de 86 150 \$;

QUE le conseil de la MRC de Sept-Rivières retienne le projet « FQIS-2026-04 Campagne d'outillage des parents 0-5 ans » de l'organisme Regroupement des Centres de la petite enfance Côte-Nord, présenté dans le cadre du Fonds québécois d'initiatives sociales – Alliances pour la solidarité et autorise une aide financière maximale de 76 925 \$;

QUE le conseil de la MRC de Sept-Rivières retienne le projet « FQIS-2026-05 Création d'une formation et d'un atelier d'écriture simplifiée et mise en place d'une clinique de validation » de l'organisme Popco inc., présenté dans le cadre du Fonds québécois d'initiatives sociales – Alliances pour la solidarité et autorise une aide financière maximale de 10 295 \$;

QUE les sommes nécessaires soient prises dans la Convention d'aide financière 2024-2029 – Alliance pour la solidarité dans le cadre du Fonds québécois d'initiatives sociales;

QUE la direction générale soit autorisée à signer tous les documents s'y rapportant.

Période de questions

Aucune question.

2026-05-2132

Levée de la séance

IL EST PROPOSÉ PAR la conseillère de comté madame Manon Langlois,

ET UNANIMEMENT RÉSOLU :

QUE la séance spéciale du 25 mai 2026 soit levée à 11 h 13.

Benoit Methot
Préfet

Élisabeth Chevalier
Directrice générale et greffière-trésorière

En signant le présent procès-verbal, je reconnais avoir signé toutes les résolutions conformément aux obligations prévues au 2^e alinéa de l'article 142 du *Code municipal du Québec*.

Benoit Methot
Préfet